

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Florennes

Province: Namur  
 Secteur d'aménagement: PHILIPPEVILLE - COUVIN  
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle rural

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	365	2,7
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	12	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	297	2,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	63	0,5
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	55	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	48	0,4
	Terrains dévolus au transport	64	0,5
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	28	0,2
	Bâtiments spéciaux	0,9	0
	Sous-total	932	6,9
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	4.033	30,0
	Prés et pâtures	3.493	26,0
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	4.265	31,8
	Terres vaines et vagues	244	1,8
	Milieus naturels non exploités	6,4	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	40	0,3
	Sous-total	12.083	90,0
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		416	3,1
<b>Total</b>		<b>13.430</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

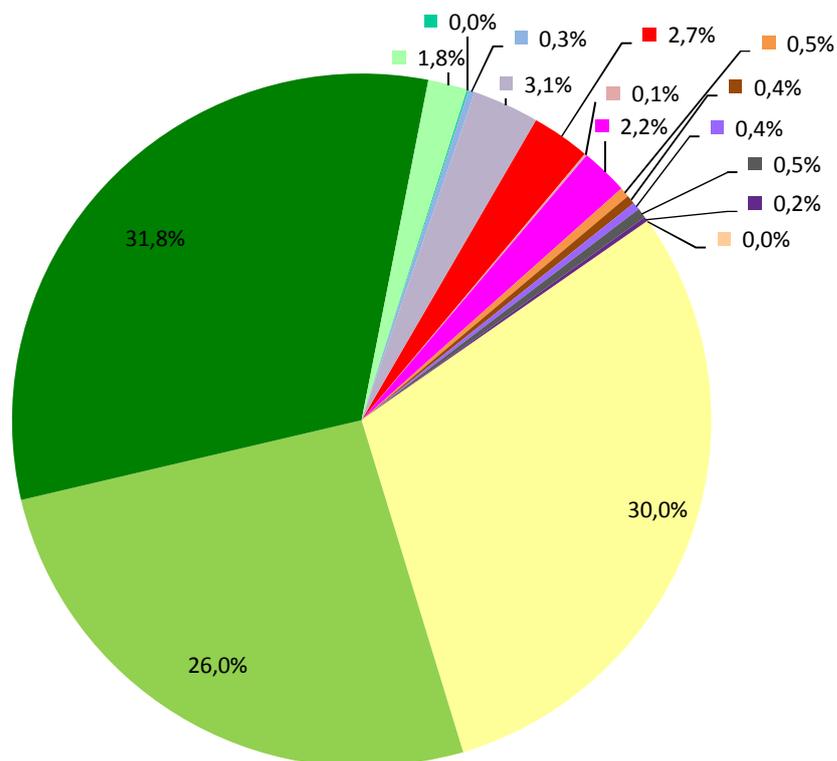
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

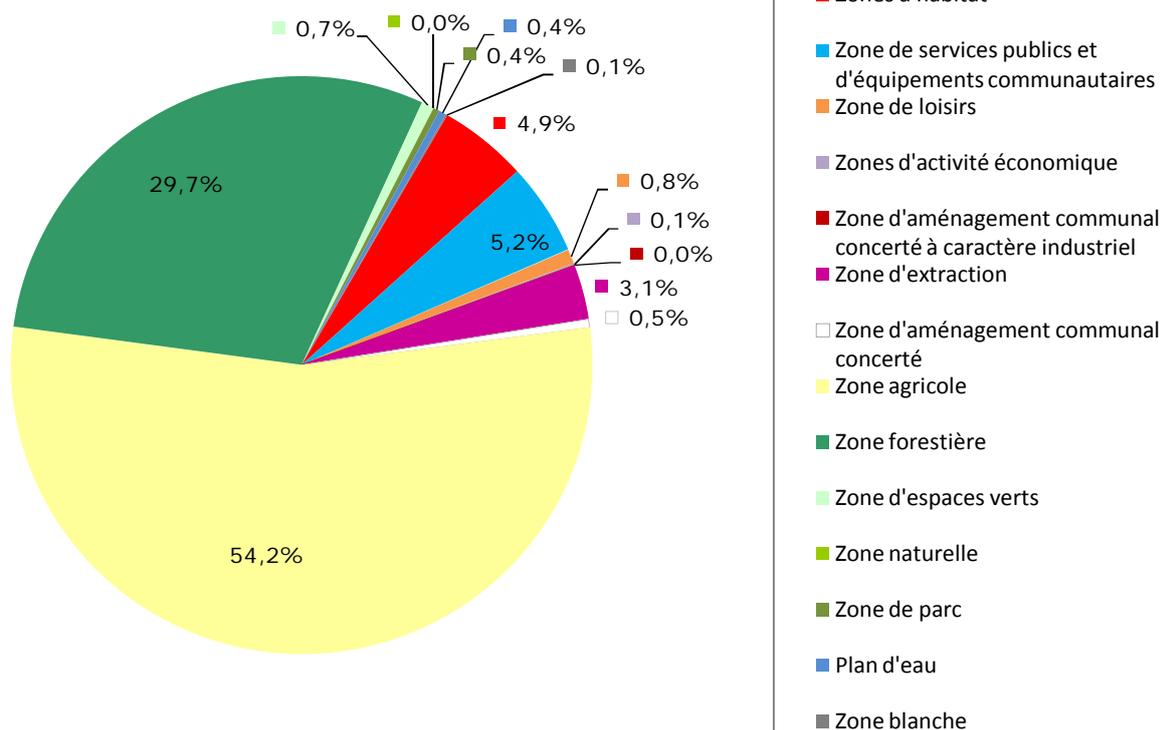


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	663	4,9
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	695	5,2
	Zone de loisirs	108	0,8
	Zones d'activité économique	14	0,1
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	416	3,1
	Sous-total	1.896	14,1
Zone d'aménagement communal concerté		61	0,5
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	7.284	54,2
	Zone forestière	3.984	29,7
	Zone d'espaces verts	91	0,7
	Zone naturelle	3,1	0
	Zone de parc	47	0,4
	Plan d'eau	53	0,4
	Sous-total	11.461	85,3
Zone blanche		12	0
<b>Total</b>		<b>13.430</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

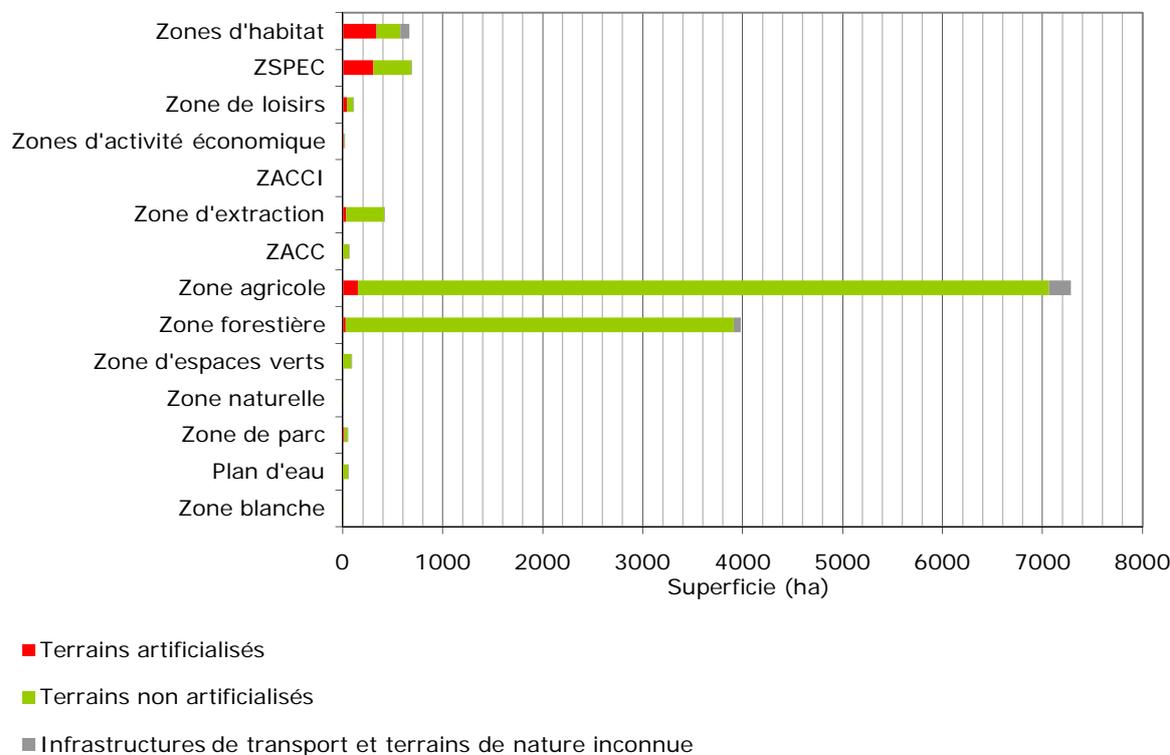
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	339	51,1	236	35,5	89	13,4	663
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	307	44,2	377	54,3	10	1,5	695
	Zone de loisirs	39	35,8	68	62,8	1,5	1,4	108
	Zones d'activité économique	7,5	52,9	5,6	39,5	1,1	7,5	14
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	33	8,0	379	91,2	3,4	0,8	416
	Sous-total	726	38,3	1.065	56,2	105	5,6	1.896
Zone d'aménagement communal concerté		3,2	5,3	55	90,3	2,6	4,3	61
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	153	2,1	6.912	94,9	218	3,0	7.284
	Zone forestière	26	0,7	3.884	97,5	74	1,9	3.984
	Zone d'espaces verts	4,7	5,2	80	88,3	5,9	6,5	91
	Zone naturelle	-	-	3,0	97,6	-	-	3,1
	Zone de parc	14	29,9	32	67,7	1,2	2,4	47
	Plan d'eau	2,5	4,6	49	93,5	1,0	1,9	53
	Sous-total	200	1,7	10.961	95,6	300	2,6	11.461
Zone blanche		2,8	22,9	2,1	17,3	7,4	59,7	12
<b>Total</b>		<b>932</b>	<b>6,9</b>	<b>12.083</b>	<b>90,0</b>	<b>416</b>	<b>3,1</b>	<b>13.430</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



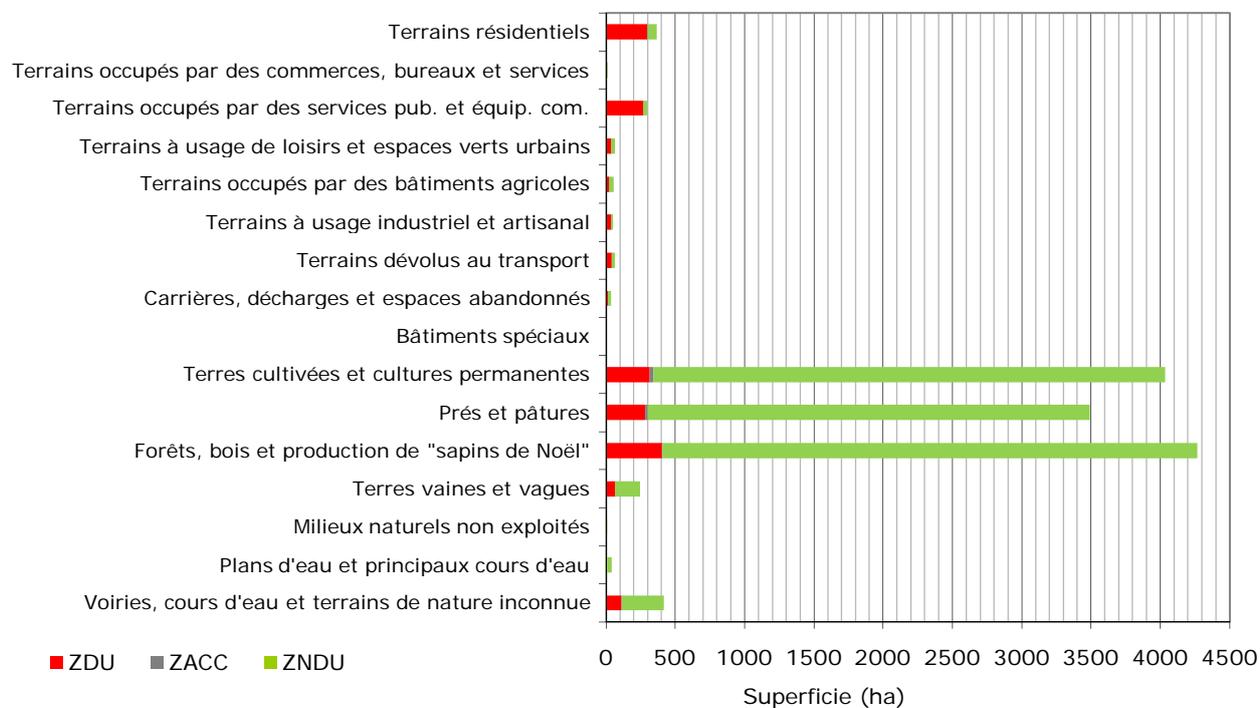
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	297	81,4	2,5	0,7	65	17,9	365
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	10	85,4	-	-	1,8	14,5	12
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	270	91,1	0,3	0	26	8,8	297
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	37	59,3	0,3	0,4	25	40,3	63
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	23	41,3	-	-	32	58,6	55
	Terrains à usage industriel et artisanal	34	70,3	-	-	14	29,6	48
	Terrains dévolus au transport	42	65,7	0,1	0,2	22	34,1	64
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	15	53,2	-	-	13	46,8	28
	Bâtiments spéciaux	0,4	45,0	-	-	0,5	54,0	0,9
Sous-total	728	78,2	3,2	0,3	200	21,5	932	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	313	7,8	31	0,8	3.690	91,5	4.033
	Prés et pâtures	283	8,1	19	0,6	3.191	91,4	3.493
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	405	9,5	3,0	0	3.857	90,4	4.265
	Terres vaines et vagues	64	26,3	1,9	0,8	178	72,9	244
	Milieux naturels non exploités	0,8	11,9	-	-	5,6	88,1	6,4
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,5	3,7	-	-	39	96,3	40
	Sous-total	1.067	8,8	55	0,5	10.961	90,7	12.083
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		113	27,1	2,6	0,6	300	72,3	416
<b>Total</b>		<b>1.909</b>	<b>14,2</b>	<b>61</b>	<b>0,5</b>	<b>11.461</b>	<b>85,3</b>	<b>13.430</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).